

Arrestation d'Ariane Lavrilleux : la Commission européenne doit protéger la presse française

STRASBOURG, le 19 septembre 2023 — David Cormand a adressé ce jour une lettre à la commissaire européenne Věra Jourová, en charge de la liberté des médias, afin de l'alerter de l'arrestation d'Ariane Lavrilleux. Il demande à la Commission européenne de protéger les journalistes face aux assauts liberticides des États membres, dont la France.

Le média d'investigation en ligne *Disclose* a annoncé ce matin l'arrestation de la journaliste Ariane Lavrilleux, ainsi que la perquisition de son domicile. Pour *Disclose*, l'intervention de la DGSI vise à faire révéler ses sources à la journaliste, connue pour son travail sur les *Egypt Papers*.

Par ailleurs, le gouvernement français agit de façon préoccupante pour la liberté de la presse auprès de l'Union européenne : lors de l'examen au Conseil du futur règlement sur la liberté des médias (*European Media Freedom Act*), il a demandé — et obtenu — une exception de « sécurité nationale » à l'article 4, qui consacre les obligations des États envers les journalistes.

David Cormand réagit :

« Pas de Démocratie sans liberté de la presse. Les journalistes et leurs sources doivent être protégés. La journaliste Ariane Lavrilleux doit être libérée et toute investigation pour révéler ses sources doit être interrompue. »

Cette arrestation prouve une nouvelle fois que l'exception de « sécurité nationale » demandée par la France au European Media Freedom Act comporte des risques graves pour la liberté de la presse en Europe. J'enjoins Mme Jourová, et la Commission européenne au sens large, à ne pas céder face aux assauts liberticides des États membres lors des négociations interinstitutionnelles. »